

*offert par
Paul Meyer*

NOTICE
SUR
GASTON PARIS

(1839-1903)

PAR
PAUL MEYER

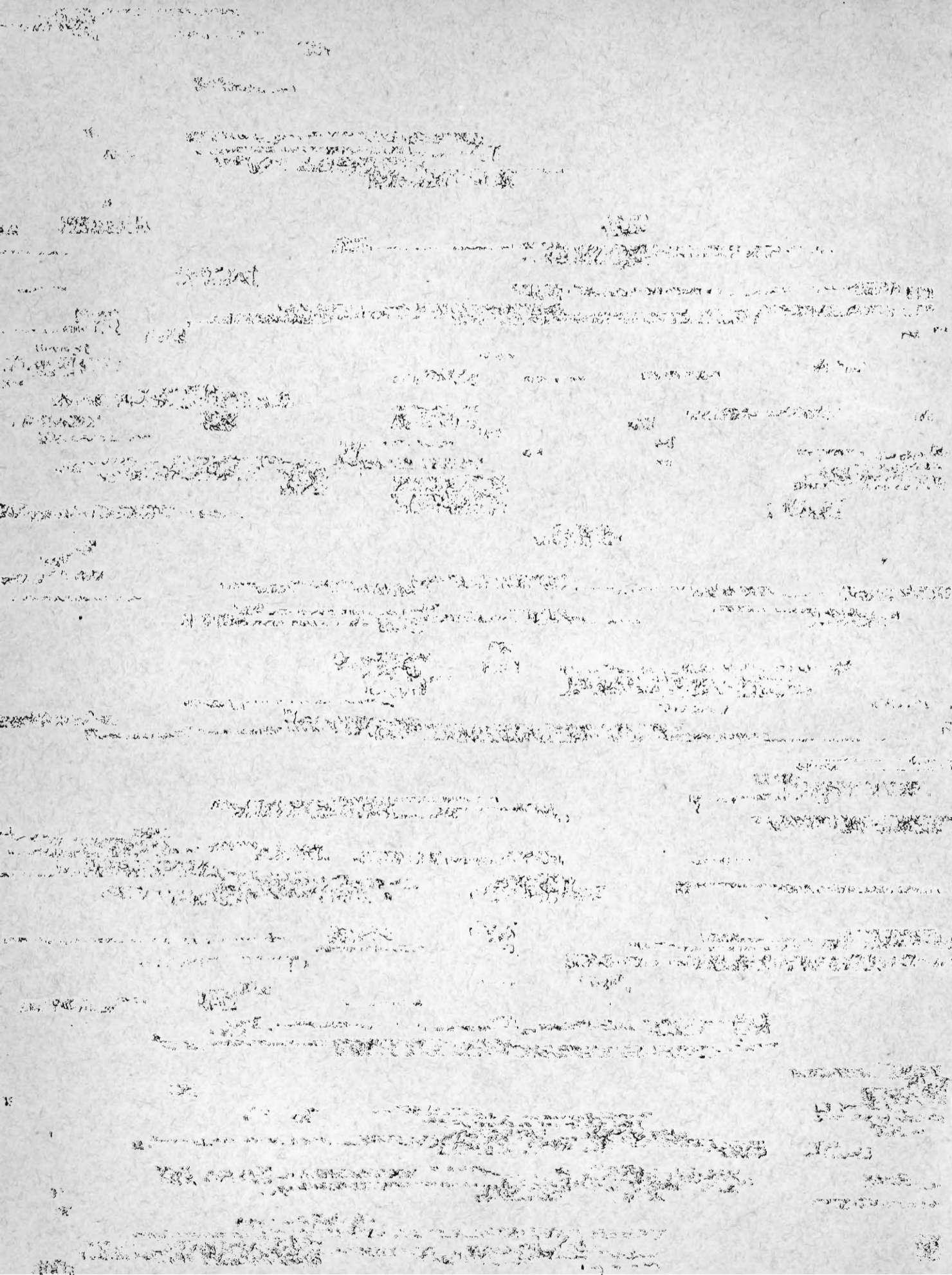
MEMBRE DE L'INSTITUT

EXTRAIT DU TOME XXXIII DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE.

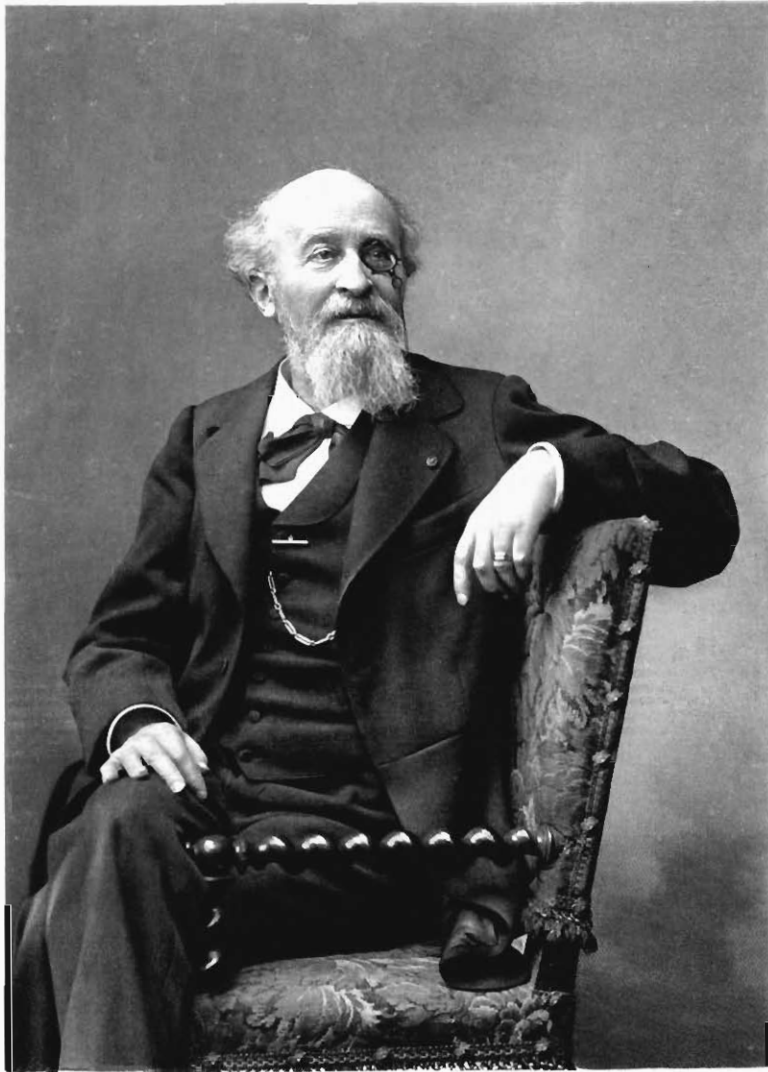


PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCXVI



NOTICE
SUR
GASTON PARIS
(1839-1903)



Helio Dujardin.

NOTICE
SUR
GASTON PARIS

(1839-1903)

PAR
PAUL MEYER
MEMBRE DE L'INSTITUT

EXTRAIT DU TOME LXXIII DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE.



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCVI

NOTICE

SUR

GASTON PARIS,

UN DES AUTEURS DES TOMES XXVIII À XXXIII
DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE.

(MORT LE 5 MARS 1903.)

Élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 12 mai 1876, Gaston Paris fut bientôt attaché comme membre adjoint à la Commission de l'*Histoire littéraire*⁽¹⁾, dont il devint membre titulaire en 1881, à la mort de son père. Pendant vingt-six ans il a collaboré activement à notre œuvre commune, traitant de préférence, comme avait fait Paulin Paris, des sujets de littérature française. Les notices que nous lui devons étaient, lorsqu'elles parurent, fort en avance sur l'état des connaissances d'alors; actuellement encore, malgré les rapides progrès qui ont été accomplis dans le domaine de l'ancienne littérature française, ses articles nous donnent, sur presque tous les points, le dernier état de la science.

Mais, avant d'énumérer et d'apprécier les notices que G. Paris a données à l'*Histoire littéraire*, il convient de jeter un coup d'œil sur les écrits par lesquels il s'était fait connaître avant son entrée dans notre Académie, et sur les directions variées dans lesquelles s'exerça son activité scientifique.

Doué d'une intelligence nette et vive, d'une mémoire tenace, d'une rare puissance de travail, capable en outre de s'intéresser aux sujets les plus variés, G. Paris eût brillé au premier rang, à quelque branche d'étude qu'il se fût voué. Et, en fait, il ne s'est pas occupé seulement des langues et des littératures romanes, à l'étude desquelles il s'était attaché par devoir autant que par goût : il a publié des travaux sur la littérature latine du moyen âge, il a fait des excursions sur le domaine de l'histoire pure, il a écrit des articles de critique sur la littérature moderne, et partout il a montré la même supériorité que dans les sujets auxquels il s'appliquait ordinairement.

(1) Il y prit séance le 13 juillet 1877.

C'est que notre confrère avait commencé par des études très générales, et, si la philologie du moyen âge était devenue son domaine préféré, celui où il devait faire ses découvertes les plus importantes, il ne s'était pas renfermé dans les limites étroites d'une science spéciale et n'avait jamais cessé de s'intéresser aux progrès qui se manifestaient en d'autres branches de l'érudition.

Après de solides études au collège Rollin, son père l'envoya en Allemagne, surtout en vue d'apprendre l'allemand. Il y passa près de deux ans (1856-1858). Il se fit inscrire d'abord à l'Université de Bonn, qu'il abandonna après deux semestres parce qu'il n'y avait pas assez d'occasions de parler allemand, et se rendit à Gottingue, où il se trouva, selon son désir, dans un milieu plus exclusivement germanique. Ce séjour en Allemagne eut, sur la formation de ses idées plutôt que sur la direction de ses études, une influence considérable. Ce n'est pas là qu'il prit le goût de la philologie romane : il l'avait déjà, et, pour l'acquérir, il n'avait pas eu besoin de sortir de chez lui. D'ailleurs, à cette époque, l'enseignement scientifique des langues et des littératures modernes commençait à peine à s'organiser en Allemagne. En fait, à Gottingue, il suivit de préférence des cours de grec et d'ancien allemand. Mais, vivant de la vie des étudiants allemands, il eut l'idée d'un genre d'enseignement qui, alors, n'existait pas en France. Il vit des professeurs faisant des cours techniques, ce qui n'était guère l'usage dans nos Facultés des lettres, se mettant en rapport avec leurs élèves, s'efforçant de leur donner une instruction vraiment supérieure et surtout de les préparer à faire à leur tour des travaux originaux. C'est ainsi que, bien avant la réforme des Facultés commencée par Duruy, il était arrivé à concevoir le haut enseignement sous la forme qu'il avait dans les Universités allemandes.

De retour en France, il se fit inscrire à l'École des chartes, où il trouva un système d'études qui, à certains égards, se rapprochait de celui qui avait ses préférences, en ce qu'il tendait surtout à donner aux élèves l'habitude de la recherche personnelle et des travaux de première main. L'École des chartes n'était point alors ce qu'elle est devenue depuis. Il y avait moins de chaires qu'aujourd'hui ; les leçons étaient, en général, plutôt pratiques que méthodiques. Quelques enseignements, cependant, faisaient exception, notamment celui de J. Quicherat, dont toutes les parties s'enchaînaient selon une logique rigoureuse, et qui, par sa forme surtout, exerça sur G. Paris une réelle influence. En somme, on exigeait des jeunes gens moins de travail, mais on leur laissait plus de liberté. Il sortait peut-être de l'école plus d'élèves médiocres qu'aujourd'hui, mais les étudiants laborieux et bien doués y trouvaient cependant une direction suffisante. Les hommes d'une intelligence supérieure n'ont pas besoin qu'on leur inculque toutes les connaissances qu'ils devront posséder un jour : il suffit qu'on leur indique la manière de les acquérir. C'est à l'École des chartes que

G. Paris orienta définitivement ses études vers les langues et les littératures romanes du moyen âge. Et il n'est pas douteux que l'enseignement de cette école, où il se maintint toujours parmi les premiers, ait contribué pour une grande part à développer chez lui l'esprit critique. Sa thèse (*Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française*), soutenue en janvier 1862 et imprimée la même année, est un ouvrage demeuré classique, qui obtint les suffrages, non seulement de ses maîtres, mais aussi de Diez, le fondateur de la philologie romane, à qui il l'avait dédiée⁽¹⁾. Dans sa dédicace, il se déclarait « l'un de ses disciples »; et il l'était en effet, comme le furent tous ceux qui se sont appliqués à l'étude scientifique des langues romanes. Mais c'est surtout depuis son retour d'Allemagne qu'il l'était devenu. C'est alors qu'il avait étudié à fond, dans la seconde édition, la *Grammaire des langues romanes*, qu'il devait traduire plus tard en entier d'après la troisième⁽²⁾, et dont, par avance, en 1863, il publia en français l'introduction.

Pour l'étude dogmatique et historique du français, G. Paris n'avait guère de devanciers en France. L'*Histoire de la formation de la langue française* d'Ampère était une œuvre superficielle qui n'avait d'original que ses erreurs. Le volumineux ouvrage de Chevallet, beaucoup plus récent (1853-1858), était un livre mort-né. G. Paris prit pour point de départ l'état de la science tel qu'il résultait des travaux de Diez. Il n'en était pas de même pour les recherches d'histoire littéraire. Là il suivit, avec liberté et originalité toutefois, la tradition paternelle. Paulin Paris occupait, depuis 1853, au Collège de France, la seule chaire de langue et littérature française du moyen âge qui existât en ce temps, et, depuis 1831, date de son édition de *Berte aux grands pieds*, avait consacré une longue série de travaux à des recherches sur l'ancienne littérature française dont la matière lui était fournie par les manuscrits de la Bibliothèque nationale, où il était conservateur adjoint. G. Paris a reconnu en termes touchants, dans la dédicace de son *Histoire poétique de Charlemagne*, la dette de reconnaissance qu'il avait contractée envers son père, qui, par ses entretiens, l'avait de bonne heure familiarisé avec la vieille épopée française, et dont la riche bibliothèque lui fut d'un si précieux secours. Mais il doit être bien entendu qu'il s'agit ici d'une influence générale et non d'une direction. Bien que voués aux mêmes études, le père et le fils différaient du tout au tout pour la méthode de travail, la manière d'exposer les faits et l'appréciation générale des œuvres. Paulin Paris, esprit essentiellement littéraire, s'attachait surtout à mettre en relief, quelquefois avec un peu trop de complaisance,

⁽¹⁾ Voir le compte rendu qu'en a fait Diez, *Jahrbuch f. romanische u. englische Literatur*, V (1864), 406.

⁽²⁾ 1874-1876, trois volumes in-8°, le pre-

mier en collaboration avec Aug. Brachet, les deux autres avec M. Morel-Fatio. — Un volume de supplément avait été annoncé, qui ne fut jamais rédigé.

la valeur esthétique des écrits qu'il publiait ou analysait; les œuvres qui n'avaient pas ce genre de mérite l'intéressaient peu, et il les négligeait volontiers. L'étude de la langue, la comparaison des textes, la recherche des origines d'une légende ou de ses transformations, en un mot, tout ce qui était pure érudition, avait pour lui peu d'attrait. Son fils, au contraire, sans être le moins du monde indifférent au mérite littéraire, savait se placer à des points de vue plus variés et abordait l'examen des œuvres du moyen âge avec plus de méthode et une idée plus nette des questions à traiter.

Pourvu du diplôme de l'École des chartes et, peu de mois après, de la licence en droit, G. Paris se donna tout entier aux recherches qui devaient aboutir à l'*Histoire poétique de Charlemagne*, publiée comme thèse de doctorat ès lettres à la fin de l'année 1865. Lorsque, après quarante ans, on relit cet ouvrage avec la connaissance des progrès réalisés depuis sa publication, on constate assurément que, sur beaucoup de points, nos informations sont plus complètes et plus sûres, et que certaines des hypothèses émises par le jeune auteur n'ont pas été confirmées. Mais on remarque aussi que, bien souvent, le progrès est dû à quelque travail plus récent de G. Paris lui-même, et en maint autre cas, les recherches nouvelles qui ont précisé nos connaissances sur des sujets étudiés dans l'*Histoire poétique* ont eu pour point de départ une conjecture ou une observation incidente de G. Paris. Par sa manière claire et précise de poser les questions il indiquait lui-même ce qu'il y avait à faire pour contrôler ses conclusions. Peu de livres ont eu sur le développement ultérieur des études une influence aussi grande, et il n'est pas exagéré de dire que la valeur exceptionnelle de cette œuvre d'un homme de vingt-cinq ans apparaît plus visiblement aujourd'hui qu'au temps où elle fut publiée. La décision avec laquelle Paris avait résolu des questions embrouillées, la clarté qu'il avait su répandre sur des sujets obscurs dissimulaient bien des difficultés que les discussions ultérieures ont fait pleinement apparaître. Ceux qui ne l'ont pas vu à l'œuvre et n'ont pas été témoins de la promptitude avec laquelle il embrassait toutes les parties d'un sujet, coordonnait les faits et voyait les rapports qui les unissaient, auront peine à croire que la composition de ce livre de plus de cinq cents pages, tout en discussions et en comparaisons de textes, n'exigea guère plus d'une année.

Tandis que s'imprimait l'*Histoire poétique de Charlemagne*, une entreprise se préparait à laquelle on avait demandé à G. Paris de s'associer, et qui devait absorber, pendant plusieurs années, la meilleure part de son activité. Cette entreprise, qui tient une place importante dans l'histoire de l'érudition française du XIX^e siècle, ce fut la *Revue critique d'histoire et de littérature*, dont le premier numéro parut le 6 janvier 1866, et qui avait pour directeurs, outre G. Paris, trois de ses amis, Charles Morrel, Hermann Zotenberg et l'auteur de la présente notice. À cette époque l'état de la

critique en France, du moins en ce qui concerne l'histoire, l'archéologie, la philologie, était misérable. L'érudition étrangère était presque ignorée, et, pour les livres publiés chez nous, les comptes rendus qui paraissaient dans nos revues étaient, en grande majorité, de banales annonces ou des articles de complaisance. La critique sérieuse, lorsqu'elle se manifestait sous la plume d'un homme compétent, avait trop souvent le caractère d'attaques personnelles. *L'Athenæum français* (1852-1856), puis la *Correspondance littéraire* (1856-1865), qui avaient cherché à introduire chez nous des habitudes plus scientifiques, avaient dû cesser leur publication après quelques années, faute d'un appui suffisant de la part du public. En somme, il n'existait en France aucun organe pour une critique indépendante et ennemie de toute personnalité. La *Revue critique* voulut être cet organe. Le prospectus, rédigé par G. Paris, disait :

Le point auquel les rédacteurs tiennent le plus est l'abstention de toute personnalité. Le livre seul est l'objet de la critique; l'auteur pour elle n'existe pas. On écartera avec la même sévérité la camaraderie et l'hostilité systématique, pour ne tenir compte que des seuls intérêts de la science. Une des plus grandes conquêtes de notre époque est l'introduction dans les recherches historiques de méthodes rigoureuses et sûres. La rédaction s'appliquera à propager ces méthodes, dont l'ignorance rend souvent incomplets et pénibles les travaux les plus consciencieux.

Cette idée de la méthode applicable aux travaux variés de l'érudition revient souvent dans les écrits de G. Paris. Elle est devenue banale maintenant; elle ne l'était pas en 1866. Tous ceux qui avaient à cœur le relèvement de la science française apportèrent leur concours à la *Revue critique*, et parmi les collaborateurs de la première heure on voit figurer les noms de savants qui étaient déjà ou qui devinrent plus tard des maîtres. Mais leur nombre était fort limité, et les fondateurs du recueil durent faire de grands efforts pour ne pas rester trop au-dessous de la tâche qu'ils avaient assumée. Et c'est alors qu'on put admirer la variété de connaissances que possédait G. Paris et sa rare puissance de travail. Les nombreux articles qu'il écrivit dans les premiers volumes de la *Revue critique* n'avaient pas trait seulement à la philologie romane : les publications relatives à cette branche d'études étaient rares à cette époque. Il rendait compte de livres d'histoire, même moderne, d'ouvrages sur la littérature française de l'époque classique, ou sur les littératures étrangères. Lorsque G. Paris, déjà absorbé par les exigences de l'enseignement⁽¹⁾, donnait ainsi une partie de son temps à des travaux fugitifs qui le détournaient de ses études propres, il

⁽¹⁾ G. Paris professa au Collège de France pendant l'année scolaire 1866-1867 comme remplaçant de son père, puis de nouveau en 1869. Il devint professeur titulaire en 1872.

se conformait à une haute conception de son rôle de critique ; il voulait contribuer, dans la mesure de ses moyens, à relever le niveau scientifique de son pays en faisant connaître en France un mouvement d'érudition et, plus encore, des méthodes dont, chez nous, on tenait trop peu de compte. C'était sa manière d'entendre le patriotisme. Ce n'était pas celle de tout le monde, et beaucoup, en ce temps, furent choqués des tendances d'une revue où il leur paraissait que les travaux des savants nationaux étaient systématiquement critiqués avec sévérité, tandis que ceux des savants étrangers étaient loués et recommandés. Il n'y avait pourtant là rien de systématique. Mais il est des cas où il faut savoir se résigner à avoir contre soi la masse des incompetents. Lorsque, après une interruption d'une année, causée par la guerre, la *Revue critique* reprit sa publication, les directeurs purent écrire, dans l'avertissement imprimé en tête du numéro du 1^{er} septembre 1871⁽¹⁾ :

.... L'œuvre que nous avons entreprise ne nous semblait pas dépourvue d'utilité : nous croyons que si, dans toutes les branches de l'activité nationale, on avait fait ce que nous avons tenté dans notre humble sphère, on aurait évité les désastres qui viennent de frapper la France.

Les comptes rendus publiés par Gaston Paris dans la *Revue critique* méritent d'occuper dans son œuvre une place importante. On y trouve déjà en germe beaucoup des idées qu'il développa plus tard. Ce qui frappe surtout, ce n'est pas tant sa précoce érudition que la sûreté avec laquelle il savait poser les questions, l'ordre et la clarté qu'il mettait dans l'exposé et la discussion des idées d'autrui. Dès lors son esprit possédait les qualités éminentes qu'il appliqua par la suite à de plus grands sujets.

G. Paris continua à prendre part à la direction de la *Revue critique* jusqu'en 1887, mais, à partir de 1872, ses articles se firent de plus en plus rares, un nouveau recueil, mieux adapté à ses études, la *Romania*, ayant, à partir de cette date et jusqu'à la fin de sa vie, réclaté tous ses soins.

De toutes les œuvres auxquelles G. Paris attachait son nom, la *Romania* est certainement celle qui lui tint le plus à cœur et à laquelle il s'est donné le plus complètement. Jusqu'à l'époque où fut fondée cette revue, spécialement destinée aux études romanes, les rares travaux qui paraissaient en France dans ce domaine étaient dispersés entre plusieurs recueils à compétence variée : la *Bibliothèque de l'École des chartes*, où G. Paris écrivit plusieurs mémoires (1863, 1864, 1866), le *Bulletin du Bibliophile*, qui eut aussi sa collaboration intermittente⁽²⁾, les *Mémoires de la*

⁽¹⁾ Numéros complémentaires de l'année 1870, p. 113. deux importants articles sur l'histoire de l'orthographe française. Depuis, en diverses occasions, G. Paris s'est occupé de cette question.

⁽²⁾ C'est là notamment qu'il publia, en 1868,

Société de linguistique, fondée en 1866, où il inséra quelques étymologies, la *Revue des langues romanes*, publiée depuis 1870 à Montpellier, qui était l'un des organes préférés de la poésie dialectale du Midi de la France, et qui, par suite, ne pouvait accorder à l'érudition qu'une place restreinte. Le recueil périodique qui correspondait le mieux à l'objet que se proposait la *Romania* était allemand. C'était le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur*, publié à Berlin depuis 1859, qui faisait une large part aux langues et aux littératures romanes pendant le moyen âge. Plusieurs de nos compatriotes y publiaient des articles en français. G. Paris, encore sur les bancs de l'École des chartes, lui adressait des revues annuelles de la littérature française. Il y appréciait l'*Amour*, de Michelet, *Fanny*, d'Ernest Feydeau, des pièces de Mario Uchard, d'Émile Augier et d'Alexandre Dumas fils, le *Roman d'un jeune homme pauvre*, de Feuilleton, la *Légende des siècles*, de V. Hugo, la *Mirabelle*, de Mistral, divers poèmes de Laprade, d'Autran et d'autres maintenant un peu oubliés. Ses jugements sont ceux d'un homme de sens, à idées plutôt conservatrices, et qu'on n'aurait pas cru si jeune. Il est curieux de comparer le jugement assez banal et superficiel qu'il portait sur Mistral en 1860, avec l'étude profondément fouillée et presque enthousiaste qu'il consacra trente-quatre ans plus tard au même poète⁽¹⁾. Le *Jahrbuch* renferme aussi deux articles de G. Paris (1861 et 1870) qui concernent la philologie française. Mais ce recueil, peu répandu chez nous, qui d'ailleurs embrassait trop de matières, eu égard à l'espace qu'il mettait à la disposition de ses collaborateurs, ne pouvait exercer aucune influence sur le développement des études romanes en France. Aussi, dès que l'avenir de la *Revue critique* parut assuré, l'idée vint naturellement à G. Paris et à un de ses compagnons d'études de fonder en France une revue spéciale pour les langues et les littératures romanes pendant le moyen âge, la France occupant naturellement la première place, comme ayant la littérature la plus considérable et la moins connue. La guerre ne permit pas que ce dessein fût réalisé aussi tôt qu'on l'eût désiré; toutefois, au commencement de l'année 1872, le nouveau périodique paraissait sous le nom de *Romania*, qui lui avait été donné pour en faire en quelque sorte le pendant de la *Germania*, périodique consacré aux études germaniques qui paraissait à Vienne depuis 1855. L'article de début, par G. Paris, était intitulé *Romani, Romania*, et exposait en quels sens ces deux vocables avaient été employés à la fin de l'Empire romain et au commencement du moyen âge. C'était à la fois l'explication du titre adopté et une digne introduction à l'œuvre qu'on avait en vue.

C'est dans la *Romania* que Paris a publié ses travaux les plus originaux sur la lin-

⁽¹⁾ Dans la *Revue de Paris* (1894), article reproduit dans *Penseurs et poètes* (1896).

guistique française et sur notre ancienne littérature. Sans entrer dans une énumération qui ne serait pas ici à sa place⁽¹⁾, on peut citer, pour la linguistique, son étude sur l'o fermé en français (1881), et de nombreuses recherches étymologiques publiées à diverses époques; pour la littérature, ses mémoires sur la Chanson du Pèlerinage de Charlemagne à Jérusalem (1880) où il refaisait et complétait un chapitre de l'*Histoire poétique de Charlemagne*, sur les Romans de la Table ronde, et en particulier sur *Lancelot du Lac* (1881, 1883), sur Henri de Valenciennes (1890), sur Martin Le Franc (1887), sur Villon (1887, 1901), etc. Il y publia aussi des textes littéraires d'une réelle importance : les nouvelles éditions de la *Vie de saint Léger* et de la *Passion* du manuscrit de Clermont-Ferrand (1872, 1873), l'*Historia Daretis Phrygii de origine Francorum*, interpolée dans certains manuscrits du chroniqueur connu sous le nom de Frédégaire (1874), des lais inédits (1879), le *Carmen de proditione Guenonis* (1882), le *Donnei des Amants* (1896), etc.

La *Romania* n'avait pas été fondée uniquement pour être un recueil de dissertations et de textes. Elle avait aussi pour but de faire connaître par des comptes rendus critiques tout ce qui paraissait de nouveau dans le domaine de la philologie romane. À l'origine, cette tâche put être accomplie sans trop de difficultés; les publications de documents, les livres, les dissertations sur tel ou tel point de philologie romane n'étaient pas tellement nombreux qu'il ne fût possible de les lire et de les analyser. Mais peu à peu, à mesure que de nouvelles chaires de langues romanes furent créées, en Allemagne, en Italie, en Amérique, la production devint si abondante qu'il fut impossible de tout signaler. Et cependant, telle était l'importance que G. Paris attachait à cette partie du programme de la *Romania*, que jusqu'à la fin de sa vie il consacra la plus grande partie des loisirs que lui laissait l'accomplissement de ses devoirs professionnels à rendre compte, soit en des articles étendus, soit sous forme de notices succinctes, des publications nouvelles. Il y excellait. Il voyait rapidement et juste, dégageant avec sûreté ce qu'il y avait de neuf dans l'ouvrage examiné, indiquant brièvement les défauts de la mise en œuvre et les lacunes. Dans ses critiques, les questions de méthode tenaient toujours la première place. À cet égard, ses comptes rendus étaient comme un prolongement de son enseignement. On a pu regretter que le temps passé à faire connaître les œuvres d'autrui, à les rectifier, à les compléter, n'ait pas été employé à des études plus personnelles; cependant il faut reconnaître que certains de ces articles critiques ont la valeur de mémoires originaux et qu'ils l'ont amené à exprimer ses idées sur maints sujets qu'il n'eût sans doute pas abordés, si l'occasion ne lui en avait pas été offerte.

⁽¹⁾ On peut d'ailleurs recourir à la *Bibliographie des travaux de Gaston Paris* publiée en

1904 par deux de ses élèves, MM. Bédier et Roques.

Après la *Romania*, c'est l'*Histoire littéraire* qui renferme le plus grand nombre des monographies consacrées par G. Paris à notre ancienne littérature. Ici son choix était moins libre. Beaucoup des notices qu'il eût aimé à rédiger avaient été faites par ses devanciers, et les matières dont il eut à s'occuper n'étaient pas toujours celles qui avaient pour lui le plus d'attrait. C'est là une condition à laquelle doivent se soumettre tous ceux qui collaborent à notre œuvre commune. G. Paris, toutefois, avait une préparation générale qui lui permettait de traiter d'une façon nouvelle et intéressante les sujets en apparence les plus ingrats. Notre tome XXVIII (1881) contient de lui cinq notices sur des écrits appartenant à des genres bien différents : le *Manuel de péchés* de William de Waddington, traité de théologie à l'usage des laïques, qui eut en Angleterre le plus grand succès; la Bible en vers français de Macé de La Charité; les poèmes de *Galien* et de *Lohier et Malart*, tous deux appartenant à l'épopée carolingienne, le second perdu en original, mais conservé par une version allemande; le Roman du Châtelain de Couci. Ces notices pourraient maintenant être corrigées et complétées sur certains points, sans toutefois que les conclusions en fussent modifiées. Il faut dire que G. Paris a lui-même indiqué en diverses occasions les corrections et modifications que le progrès des études permet d'y introduire⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Ainsi, lorsque G. Paris écrivit son article sur *Galien*, on ne connaissait ce poème que par deux rédactions en prose, qui du reste permettaient de se former une idée assez exacte de l'original. Depuis, cet original a été retrouvé, et G. Paris lui a consacré une notice qui a paru dans la *Romania*, XII, 1 et suiv. — Au sujet de Macé de La Charité, nous avons trouvé, dans les papiers de G. Paris, une courte note qu'il se proposait d'insérer parmi les additions et corrections du tome XXIX, mais qui toutefois n'y a pas pris place. La voici :

P. 208 et suiv. Il existe à Tours un second manuscrit de l'œuvre de Macé de La Charité, que nous ne connaissions pas quand nous avons fait la notice de cet écrivain, et sur lequel on peut voir des renseignements dans l'ouvrage de M. Bonnard *Les traductions de la Bible en vers français au moyen âge* (Paris, 1884), p. 67-81. Au lieu du mot *puites*, qui nous était incompréhensible (p. 214), le manuscrit de Tours porte *Bedes*, ce qui indique que le commentaire biblique de Bède a été une des

principales sources de Macé; toutefois, comme l'a montré M. Bonnard, ce n'a pas été à beaucoup près sa source unique. — G. P.

G. Paris avait également rédigé un court supplément à son article sur le *Châtelain de Couci*. Nous croyons devoir l'insérer ici :

P. 367 et suiv. M. Fath, dans l'introduction qu'il a mise à sa nouvelle édition des chansons du châtelain de Couci (Heidelberg, 1883), a fait valoir divers arguments pour établir que l'auteur de ces chansons était, non pas Renaud I, mais Gui, mort en 1203 pendant la quatrième croisade. Ces arguments sont d'inégale valeur, mais il en est un que nous avons maintenant tout lieu de croire décisif. Une chanson du châtelain est, comme nous l'avons dit, citée dans le roman de *Guillaume de Dole*. Or ce roman, dont nous n'avons pu indiquer la date qu'approximativement, a dû être écrit, comme le dit M. Fath, avant 1218, ou plus précisément, comme le montrera M. Servois, qui en prépare une édition, vers 1212 : il est donc impossible qu'une chanson de Renaud, qui ne fut

Dans le tome XXIX (1881) il publia, outre la notice sur son père⁽¹⁾, un long article sur « Chrestien Legouais et autres traducteurs et imitateurs d'Ovide »⁽²⁾. Il prit aussi part à la rédaction du vaste article sur Raimon Lull, qui occupe plus de la moitié de ce volume et qui est l'œuvre collective de la Commission.

Le tome XXX (1888) est celui auquel G. Paris a fourni la plus forte contribution. Sous le titre de « Romans en vers de la Table ronde », il y étudia, en une série d'articles, tous les romans en vers français ou provençaux qui se rattachent de près ou de loin au cycle d'Arthur ou à celui de Tristan, divisant sa matière en quatre séries : 1° les poèmes relatifs à Tristan; 2° les poèmes de Chrestien de Troyes; 3° les romans épisodiques, notamment ceux relatifs à Gauvain; 4° les romans biographiques, rangés dans l'ordre alphabétique des titres. Entre ces poèmes, plusieurs avaient déjà été l'objet de notices, dans nos tomes XV à XXII. Mais on conçoit que des articles composés dans la première moitié du XIX^e siècle, sur des sujets que la critique n'avait pas encore débrouillés, devaient paraître très arriérés. On pourrait même dire que la plupart des notices contenues dans nos anciens volumes, si on les envisage du point de vue où sont arrivées les recherches sur le moyen âge littéraire, seraient à refaire. Hauréau le pensait, et il ne manquait pas l'occasion de rectifier ou de compléter l'œuvre de nos devanciers. Il eût voulu aller plus loin et consacrer une partie de notre publication à de véritables suppléments aux anciennes notices. G. Paris n'était pas éloigné de partager ce sentiment, sans se dissimuler que si on entreprenait de mettre au courant de nos connaissances actuelles des travaux vieux de plus d'un demi-siècle, c'était une portion considérable de notre œuvre qu'il faudrait récrire. La

châtelain, tout jeune encore, qu'en 1207, ait été célèbre en 1212; d'ailleurs il est certain que l'auteur de ces chansons fit le pèlerinage d'outre-mer, ce qui ne paraît pas avoir été le cas pour Renaud. Il faut donc, suivant toute probabilité, regarder Gui de Couci, châtelain de Couci, comme l'auteur des chansons qui passèrent de bonne heure pour les meilleures de leur genre. [Cf. une note de G. Paris, dans la *Romania*, XIII, 485.]

La légende qui fait le fond du roman de Jakemon Sakesep a, depuis la publication de cet article, été retrouvée dans l'Inde, et elle a probablement une origine asiatique. Voyez *Romania*, t. XII, p. 359. — G. P.

Nous pouvons ajouter encore qu'il existe en néerlandais une imitation très libre du

Châtelain de Couci, dont il nous est parvenu quelques fragments qui ont été publiés à Leyde en 1887. G. Paris en a rendu compte dans la *Romania*, XVII, 456 et suiv.

⁽¹⁾ Cette notice est tout à fait différente de celle qu'il publia dans la *Romania*, t. XI.

⁽²⁾ Il faut noter en passant que l'attribution de l'*Ovide moralisé* à un écrivain nommé Chrestien Legouais est le résultat d'une erreur que notre confrère M. Thomas a expliquée et rectifiée dans un article de la *Romania*, XXII, 271. G. Paris admit la rectification, et le nom de Chrestien Legouais disparut de la 3^e édition de sa *Littérature française au moyen âge*, Cf. ce qu'il a écrit à ce propos dans le *Journal des Savants*, 1902, p. 295.

Commission refusa, avec raison, d'entrer dans cette voie, persuadée que le progrès des études est incessant, qu'il n'est jamais permis de déclarer close la période des découvertes, et que, à revenir constamment sur le passé, nous retarderions, sans beaucoup de profit, l'avancement de notre œuvre. G. Paris le comprit, et il sut garder une juste mesure dans la rédaction des compléments qu'il fit aux articles de nos devanciers sur les Romans de la Table ronde. Il se borna le plus souvent à rectifier des dates, à signaler des éditions et des travaux récents, à formuler brièvement les conclusions nouvelles que comportait l'état de nos connaissances. Et comme, dans nos études, rien n'est définitif, s'il avait pu, dans les dernières années de sa vie, reviser ce qu'il écrivait il y a vingt-cinq ans, il y eût trouvé assurément matière à correction ⁽¹⁾.

Les suppléments à d'anciennes notices de l'*Histoire littéraire* ne forment, du reste, que la moindre partie du travail considérable que G. Paris a consacré aux romans du cycle d'Arthur dans notre tome trentième. Un bon nombre des poèmes dont il traite, et entre lesquels plusieurs remontent au XII^e siècle, étaient restés inconnus à nos devanciers. Certains même n'existent plus sous leur forme française, et notre confrère a dû les retrouver dans des versions flamandes, anglaises ou allemandes : c'est le mérite de G. Paris de les avoir en quelque sorte restitués à notre littérature.

Notre tome XXXI (1893) contient un long article de G. Paris sur Girart d'Amiens, rimeur prolix qui, vers la fin du XIII^e siècle, composa trois poèmes sans valeur poétique, mais intéressants toutefois par les questions qu'ils soulèvent : les romans d'Escanor, de Méliacin, et une longue chanson de geste intitulée « Charlemagne ». Étudiant *Méliacin*, notre confrère a résolu une question qui, jusqu'alors, avait été mal posée, celle du rapport de ce poème avec le *Cléomadès* d'Adenet. Pour le *Charlemagne*, il n'avait qu'à compléter par de nouvelles observations ce qu'il en avait dit vingt-cinq ans plus tôt dans son *Histoire poétique de Charlemagne*. Il collabora, avec Renan, à l'article sur le *Livre de Sidrac*, ouvrage singulier dont l'origine est encore assez obscure, et il remania une notice rédigée par son père sur Jehan Maillart, auteur du Roman du Comte d'Anjou.

⁽¹⁾ Ainsi il eût certainement modifié la date qu'il assigna, p. 22, au roman de Tristan par Béroul. Il ne le croyait pas plus récent que 1150. Mais on admet maintenant qu'une partie seulement du poème est de Béroul, et que cette partie même ne peut guère être antérieure à 1170 environ, le reste étant encore moins ancien; voir l'édition de M. Muret (*Société des anciens textes*, 1903, p. cxiv); Paris

lui-même, dans sa *Littérature française au moyen âge* (3^e éd.), § 56, a rectifié son opinion première sur ce point. De même pour la *Vengeance de Ragnidél* : G. Paris (p. 46-47) tenait que le Raoul, auteur de ce roman, est distinct de Raoul de Houdenc, auteur de *Merungis* et d'autres poèmes. Mais il se rangea depuis à l'opinion de ceux qui identifient ces deux Raoul (*Romania*, XXIX, 117-118).

Dans le tome XXXII, nous relevons deux notices de tout premier ordre, l'une sur le Roman de Fauvel, dont on ne possède jusqu'à présent qu'une édition médiocre, faite il y a quarante ans d'après un manuscrit incomplet, et l'autre sur Jean de Joinville. Celle-ci, qui, publiée à part, formerait un livre de moyenne étendue, est une étude approfondie sur le célèbre historien. Toutes les questions, souvent fort complexes, qui se rattachent à la composition des mémoires du fidèle compagnon de saint Louis, à la date des éléments divers dont ils se composent, à leur transmission, sont élucidées avec une critique supérieure. Nul autre que G. Paris n'aurait réussi à présenter tant d'idées nouvelles sur un sujet qui avait suscité de si nombreux travaux.

Le tome XXXIII, que nous publions actuellement, était en cours d'impression lorsque nous avons perdu notre bien regretté collaborateur. Il avait pu, cependant, corriger les épreuves de sa notice sur Raimond de Béziers, traducteur médiocre et compilateur malhabile d'écrits que nous possédons presque tous sous leur forme originale. Jusqu'ici l'œuvre de cet écrivain avait été mal appréciée, et on lui avait attribué une importance qu'elle n'avait pas. On peut dire que dans cette notice ont été résolues pour la première fois les questions embrouillées qui se rattachent au rôle joué par Raimond de Béziers dans la transmission du vieux recueil de contes indiens auquel les Arabes ont donné le titre de Kalilah et Dimnah.

L'*Histoire littéraire* et la *Romania* ne sont pas les seuls recueils où G. Paris ait publié des travaux originaux de recherches et de critique. Sa collaboration au *Journal des Savants*, dont il devint en 1884 l'un des rédacteurs attitrés, ne doit pas être passée sous silence. Nous ne pouvons énumérer ici les nombreux articles qu'il y publia, et qui témoignent, par leur variété, de sa vaste compétence et de sa curiosité sans cesse en éveil : les vieilles traductions latines de la Bible, les chants populaires, la transmission des fables depuis l'antiquité jusqu'à une époque avancée du moyen âge, les recueils de contes l'intéressent autant que notre vieille littérature française. G. Paris aimait à écrire dans le *Journal des Savants*. Il s'y sentait plus à l'aise que nulle part ailleurs, même qu'à la *Romania*, où il avait pour lecteurs des spécialistes plus curieux de faits nouveaux que d'idées générales, et où de longs développements n'auraient pu trouver place. Le *Journal des Savants* lui laissait plus de liberté. À l'occasion d'une publication récente il pouvait développer largement ses vues sur le sujet, reprendre à nouveau des questions maintes fois débattues, risquer d'ingénieuses conjectures, refaire en quelque sorte le livre dont il rendait compte. Aussi éprouva-t-il une véritable affliction quand il apprit que ce recueil, vénérable par son antiquité, était menacé de mort prochaine par le retrait de la subvention de l'État qui le faisait vivre. Il lui sembla qu'un organe essentiel à sa vie littéraire allait lui manquer. L'Institut se devait, pensait-il, de ne pas laisser disparaître un recueil auquel il était

associé par une longue tradition. Il fit des efforts inouïs pour en prolonger la précaire existence. Atteint déjà de la maladie qui devait l'emporter à bref terme, il assumait la direction du journal en péril. Personne ne la lui disputa. À force de démarches il obtint les subsides nécessaires pour le remettre à flot. Il rédigea un plan de réforme, il s'assura de nouveaux collaborateurs, et c'est, en somme, grâce à lui qu'une nouvelle série du *Journal des Savants*, revenu à la vie, parut à partir du mois de janvier 1903. Le premier numéro contient une histoire du Journal, depuis sa fondation en 1665, par son nouveau directeur. G. Paris avait cru devoir placer ce préambule en tête de la nouvelle série du recueil qui, pendant plusieurs mois, lui avait causé maints soucis et l'avait détourné de ses travaux habituels. Ce fut son dernier effort.

Si variées qu'aient été les connaissances de G. Paris, si nombreux que soient les sujets dont il s'est occupé, c'était pourtant vers nos vieux écrivains, vers l'histoire de notre langue, que convergeaient toutes ses études. Cette prédilection n'était pas seulement un goût d'érudit, c'était l'une des façons dont se manifestait l'amour profond et éclairé qu'il portait à son pays. Il lui pesait de voir les œuvres les plus caractéristiques du vieil esprit français ignorées et dédaignées en France, tandis qu'elles étaient publiées, étudiées, appréciées à leur valeur par des savants étrangers. Il en souffrait, et il ne le cachait pas. Ainsi, dans le premier discours qu'il prononça comme président de la Société des anciens textes français⁽¹⁾, il disait :

La Société des anciens textes français est une œuvre nationale; elle a pour but de mieux faire connaître la vieille France; elle veut que l'Allemagne ne soit plus le pays d'Europe où il s'imprime le plus de monuments de notre langue et de notre littérature d'autrefois; elle veut faire revivre le simple langage, les rêves héroïques, les joyeux rires, les vieilles mœurs de nos pères. Elle a besoin de l'appui de tous ceux qui comprennent l'importance de la tradition, de tous ceux qui savent que la piété envers les aïeux est le plus fort ciment d'une nation, de tous ceux qui sont jaloux du rang intellectuel et scientifique de notre pays entre les autres peuples, de tous ceux qui aiment dans tous les siècles de son histoire cette *France douce* pour laquelle on savait déjà si bien mourir à Roncevaux, et ce *bel français* que Chrestien de Troyes, sous Louis le Jeune, avait si bien mis en œuvre qu'on croyait alors qu'il n'avait rien laissé à glaner après lui et qu'on ne pourrait jamais bien écrire qu'en l'imitant.

Il avait pris une grande part à la fondation de cette société⁽²⁾, pour laquelle il avait conçu des espérances qui ne se sont pas entièrement réalisées. Il aurait voulu que grâce à elle la France devînt le centre, sinon unique, du moins le plus actif de la publication des anciens monuments de notre langue et de notre littérature. Il ne tint

⁽¹⁾ *Bulletin de la Société des anciens textes français*, année 1877, p. 55.

⁽²⁾ Voir le *Bulletin de la Société*, année 1881 p. 79.

pas à lui qu'il n'en fût ainsi. Jusqu'à la fin de sa vie G. Paris fut, pour ainsi dire, l'âme de la Société des anciens textes français. Non seulement il y publia, soit seul, soit avec d'autres, une quinzaine de volumes, mais, en qualité de commissaire responsable, il collabora effectivement à bien des éditions qui ne portent pas son nom et qui pourtant lui doivent beaucoup.

Mais l'œuvre principale de sa vie fut l'enseignement. Il entra dans le professorat officiel⁽¹⁾ en 1866, époque où il remplaça son père au Collège de France pendant une année. En 1872, Paulin Paris ayant pris sa retraite, il fut nommé professeur titulaire et professa sans interruption jusqu'au moment — peu de semaines avant sa mort — où la maladie le terrassa. En 1867 il avait fait un cours, sur l'histoire de la langue française, dans une salle voisine de la Sorbonne, la salle Gerson, où Duruy avait installé un certain nombre de cours libres ayant en général un caractère érudit. En 1868 fut fondée l'École des Hautes Études où G. Paris fut appelé dès l'origine en qualité de répétiteur, et où il devint bientôt directeur d'études. Il devait plus tard, à la mort de Léon Renier (1885), être nommé président d'une des sections de cette école, situation qu'il conserva jusqu'au moment où il fut nommé administrateur du Collège de France (1895). On s'étonne à bon droit qu'il ait pu mener de front ces deux enseignements et en même temps conduire à bonne fin ses nombreuses publications, d'autant plus que la faiblesse de sa vue lui interdisait à peu près complètement le travail du soir. Il y parvint cependant, grâce à une rare puissance de travail aidée d'une excellente mémoire. Il ne manque pas de savants qui ont donné journellement à l'étude plus d'heures que lui : on n'en trouverait guère dont le labour ait été aussi intense et aussi fécond. Il faut dire aussi que plusieurs des publications de G. Paris sont sorties de son enseignement. C'est ainsi que son édition de la *Vie de saint Alexis*, qui lui valut le premier prix Gobert en 1872, avait été préparée dans ses leçons de l'École des Hautes Études. Le long mémoire sur les poèmes français du cycle de la Gageure, publié après sa mort⁽²⁾, a été tiré des notes d'un cours professé au Collège de France par G. Paris dans les dernières années de sa vie. Ces notes, que notre confrère se proposait, selon toute probabilité, de faire entrer dans une série de notices sur les romans d'aventures, pour l'*Histoire littéraire*, étaient suffisamment rédigées pour qu'il ait été possible, moyennant quelques retouches, de les publier. Malheureusement c'était un cas exceptionnel, et la plupart des notes qui servaient à G. Paris d'aide-mémoire pour ses leçons sont trop incomplètes pour qu'on puisse songer à les imprimer.

⁽¹⁾ Il avait déjà, en 1861, puis en 1865-1866, fait des conférences littéraires dans des cours privés. — ⁽²⁾ *Romania*, XXXII (1903), 481-551.

L'enseignement de G. Paris fut singulièrement fécond. On venait de loin pour l'écouter au Collège de France ou à l'École des Hautes Études. Bon nombre des professeurs qui actuellement enseignent les langues romanes en Allemagne, en Suisse, en Hollande, en Suède, en Finlande, aux États-Unis, s'honorent d'avoir été ses élèves et lui ont témoigné leur reconnaissance de maintes façons⁽¹⁾. Mais il est pénible de constater qu'en France même sa parole trouva moins d'écho. Non que les honneurs et les distinctions de tout genre lui aient manqué. Le gouvernement et les académies ne méconnurent pas ses mérites. Mais il put regretter plus d'une fois de n'avoir pas plus d'élèves français. Il en eut assurément, et plusieurs d'entre eux sont, à leur tour, devenus des maîtres, mais bien souvent il vit avec peine, en parcourant la liste des auditeurs admis à suivre ses leçons de l'École des Hautes Études, que la plupart étaient des étudiants étrangers. Car, s'il travaillait pour la science qui ne connaît pas les frontières d'États, il croyait aussi travailler pour son pays, dont il aurait voulu faire admirer le passé glorieux par un plus grand nombre de Français.

Pendant les vingt-cinq premières années de sa vie scientifique G. Paris avait réservé toute son activité à des travaux destinés à un public érudit, par conséquent restreint. Il vint un moment où il voulut aussi faire œuvre de vulgarisateur, et il s'y montra supérieur, car ce qu'il rendait accessible au grand public, c'étaient surtout ses propres idées. L'aisance avec laquelle il embrassait d'un coup d'œil toutes les parties d'un vaste sujet, subordonnant les faits à des idées générales et les classant selon un ordre logique, le rendait particulièrement apte à rédiger ces résumés qui marquent, pour un temps plus ou moins long, l'état de la science. Il conçut le projet d'un « Manuel d'ancien français » comprenant : 1° un résumé de la littérature française du XI^e au XIV^e siècle; 2° une grammaire de la langue française pendant la même période; 3° un lexique de l'ancien français; 4° un choix de textes. De ces quatre parties une seule fut exécutée : *La littérature française au moyen âge* parut en 1888 et eut assez de succès pour qu'une nouvelle édition dût être publiée l'année suivante⁽²⁾. C'est un exposé très condensé, plein de faits et d'idées, qui s'étend jusqu'à l'avènement des Valois. Toutes les parties en sont justement proportionnées et parfaitement coordonnées. La concision toutefois y est poussée au point d'en rendre la lecture parfois fatigante. De la grammaire qui devait suivre une partie fut rédigée par G. Paris dans les dernières années de sa vie, mais ce travail est trop peu avancé pour qu'il soit possible de le publier.

⁽¹⁾ Citons notamment le *Recueil de mémoires philologiques présenté à M. Gaston Paris par ses élèves suédois le 9 août 1889 à l'occasion de son cinquantième anniversaire* (Stockholm, 1889),

in-8°, 260 pages. La lettre imprimée en tête de ce recueil est suivie de vingt signatures.

⁽²⁾ La troisième, en partie préparée par l'auteur, vient de paraître (1905).

En 1901 il avait composé, sur un plan tout différent, un autre précis de la littérature française, où l'histoire littéraire de notre pays est conduite jusqu'à la fin du xv^e siècle. Cet ouvrage, plus élémentaire que le précédent, et dépourvu de tout appareil d'érudition, parut d'abord (à la fin de 1902) en traduction anglaise dans une série de ces résumés que les Anglais appellent *primers*. On vient d'en publier, à Paris, l'original français augmenté de quelques notes⁽¹⁾.

Comme tous ceux que passionne la recherche originale et qui voient s'ouvrir devant eux des horizons pour ainsi dire illimités, G. Paris avait formé bien des projets qu'il ne put réaliser. Très jeune encore il avait soumis au Comité des travaux historiques le plan d'une publication des anciens glossaires latins-français dont les manuscrits sont conservés dans nos bibliothèques, et qu'il voulait faire de concert avec un de ses amis⁽²⁾. Il y travailla pendant quelque temps, fit faire quelques copies, qu'il n'utilisa pas, et fut bientôt absorbé par d'autres soins. Il avait promis à la Société des anciens textes français une édition, avec introductions et commentaires, des plus anciens monuments de la langue française, pour joindre au recueil des fac-similés de ces monuments que la Société avait publié en 1875. Il rédigea une partie de ce travail, en publia même un fragment⁽³⁾, mais d'autres travaux réclamèrent son attention, et l'ouvrage demeura interrompu. Il n'a pas non plus trouvé le temps d'écrire le volume d'introduction qui devait prendre place en tête de son édition des *Miracles de Notre-Dame*⁽⁴⁾. Il avait conçu bien d'autres projets, dont la trace se trouve dans ses papiers. Sans doute il en eût réalisé quelques-uns, s'il ne nous avait été ravi en pleine vigueur intellectuelle. Mais ce qu'il a fait suffirait à illustrer une vie plus longue que la sienne.

La nouvelle de sa mort retentit douloureusement par tout le monde savant, sans distinction de nationalités. Les témoignages de sympathie et de regret qui affluèrent au Collège de France le jour de ses obsèques en sont la preuve. Nulle part le coup qui le frappa ne fut ressenti plus vivement qu'à la Commission de l'Histoire littéraire, où il ne compta jamais que des amis, et où deux de ses collègues étaient ses contemporains et avaient été ses condisciples. Autant que d'autres, nous avons pu apprécier, dans nos conférences périodiques, la justesse de son jugement et la variété de ses

⁽¹⁾ *Esquisse historique de la littérature française au moyen âge depuis les origines jusqu'à la fin du xv^e siècle*. Paris, A. Colin.

⁽²⁾ Voir le rapport de Rathery sur cette proposition, *Revue des Sociétés savantes*, 4^e série, X (1869), 453. Le projet de publication avait été soumis au Comité des travaux historiques

dans sa séance du 7 décembre 1868 (*Rev. des Soc. sav.*, 4^e série, IX, 105).

⁽³⁾ Dans la *Miscellanea di filologia e linguistica* publiée en mémoire de Caix et de Canello (Florence, 1886), p. 77-89.

⁽⁴⁾ Société des anciens textes français, 1876-1890, huit volumes.

connaissances, mais plus que personne nous avons été en position de connaître le dévouement aux œuvres faites en collaboration qui était l'un des traits dominants de son caractère. En toute occasion il faisait passer l'intérêt commun avant son propre intérêt. Il a fait ses cours jusqu'à la dernière limite de ses forces, jusqu'au moment où sa faiblesse croissante le réduisit au silence. Il a donné largement son temps et son intelligence aux travaux collectifs des nombreux conseils ou comités dont il faisait partie, assistant régulièrement aux séances, prenant une part active aux discussions, acceptant de bonne grâce, sans toutefois les solliciter, les charges qu'on lui imposait, qu'il s'agit des fonctions absorbantes de commissaire responsable pour des publications érudites, de rapports à faire, de thèses à examiner, de discours à prononcer en des séances solennelles. Il nous semble le voir encore, pendant les dernières semaines de sa vie, gravissant péniblement les étages qui conduisent à la salle réservée à la Commission de l'Histoire littéraire, arrivant essoufflé à sa place accoutumée, et, après quelques instants de repos, prenant part à nos travaux avec son habituelle lucidité d'esprit⁽¹⁾. On sait assez que G. Paris avait toutes les qualités qui font le vrai savant; le trait qu'il nous plaît de relever ici, c'est son dévouement absolu au devoir professionnel.

P. M.

⁽¹⁾ La dernière séance de la Commission à laquelle G. Paris assista est celle du 23 janvier 1903.

